

SECTION TENNIS DE TABLE

Président : DUFOUR François
Secrétaire-correspondant : BRICQ Sébastien
Trésorier : DESJARDINS Thibaut

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA SECTION TENNIS DE TABLE**

tenue le mardi 27 juin 2023 à 20 H 15
au Hall Wilson à Strasbourg
et relative à la saison 2022 - 2023

> ouverture de l'Assemblée Générale à 20 H 15 par le Président François DUFOUR

+ Effectif total de la section : 32 membres, dont 17 adultes et 15 jeunes.

+ Nombre de membres présents : 9 (DUFOUR François,, DESJARDINS Thibaut, PANNEKOUCKE Stéphane, BRICQ Sébastien, SAUTY Christophe, ACKER Patrick, LE NADAN Florestan, HAHN Jean-Pierre et SIMOES Dominique).

+ Nombre de membres excusés pour diverses raisons : 5 (MATTER Olivier, FRANCHI Jacques, DANAN Yoël, TOURGON Sylvain et HOUSSEMAND Jean)

+ Nombre d'absents non excusés : 18 (3 adultes et 15 jeunes pourtant tous invités).

+ Taux de participation : 44 % avec les absents excusés et 28 % sans ces derniers.

Point 1 : Approbation du compte-rendu de l'A.G du 28 juin 2022 relative à la saison 2021 - 2022 :

Ce compte-rendu, envoyé aux membres par courriel le 12 juin en même temps que la convocation à l'A.G et mis sur le site internet de la section étant censé être lu, il est procédé au vote d'approbation à main levée, lequel se conclue par l'adoption du compte-rendu de l' A.G du 07 juillet 2020 à l'unanimité des membres présents.

point 2 : rapport moral du président de la section pour la saison 2022 - 2023 :

Bonjour à tous,

La saison 2022 - 2023 s'est déroulée de façon à peu près normale en dehors des interruptions liées à la traditionnelle distribution de cadeaux de Noël aux enfants de Cheminots à la mi-décembre et à l'arrêt du chauffage et la fermeture du gymnase par le CASI pendant les vacances de Toussaint et de Noël pour des raisons d'économies d'énergies. Il est également à noter au titre des éléments négatifs la défection au dernier moment de l'entraîneur des jeunes affecté par le Comité départemental à notre club, ce qui a obligé à se débrouiller avec les moyens du bord (encadrement des séances du mardi soir par des bénévoles sous la forme d'un roulement).

Suite au départ de plusieurs joueurs en fin de saison dernière et à l'arrêt d'un certain nombre de jeunes, la saison a malgré tout connu une **baisse en terme d'effectif avec 32 membres seulement contre 39** la saison précédente (soit **-7 et 18 %**) et un retour à l'effectif de la saison 2020 - 2021, atypique car impactée par l'épidémie de Covid 19.

Sur le plan sportif, la saison 2022 - 2023 a apporté **plusieurs satisfactions en ce qui concerne les résultats par équipes** puisqu'elle se termine avec **une montée assurée en division supérieure des équipes 1 LGETT et AGR** (respectivement en GE 4 et en Promotion d'Excellence), par **l'éventuelle montée de l'équipe 2 AGR en Promotion d'Honneur** (première sur la liste des repêchages suite à sa victoire lors du match de barrage de Division 1), **mais aussi une déception avec la probable relégation de l'équipe 2 LGETT** malgré son honorable 6^{ème} place en deuxième phase, en principe synonyme de maintien. Elle s'est, en revanche, traduite par des **résultats très moyens, voire décevants, en championnat jeunes** malgré la présence d'un certain nombre d'éléments de valeur, et ce principalement en raison de problèmes récurrents d'absentéisme pour des raisons très diverses (médicales, familiales ou scolaires selon les cas). Au titre des satisfactions de la saison, il faut également signaler les **bons résultats obtenus en coupes du secteur AGR (3 titres en coupes du secteur senior + jeune, cadets - minimes et benjamins - poussins)**, toutefois à relativiser en raison de la faible opposition rencontrée) et **au niveau individuel par certains de nos jeunes** et notamment par **PARDO Hillel** (vainqueur de la série minimes aux individuels secteur AGR et qualifié pour les individuels départementaux et régionaux AGR), **LISSERMAN Yoël** (finaliste de la série minimes aux individuels secteur AGR, qualifié pour les finales départementales et régionales et vainqueur du TOP 10 jeunes minimes), **LEWIN Lior** (finaliste de la série benjamins aux individuels secteur AGR et qualifié pour les individuels départementaux) et **PIERRON Jocelyn** (4^{ème} du TOP départemental de détection organisé par le Comité départemental FFTT). Enfin, à noter que la saison a vu **l'arrivée d'un nouveau joueur de valeur** en la personne de Christophe SAUTY, classé 12 en FFTT et censé renforcer l'équipe 1 LGETT et la faire monter en GE 4 la saison prochaine.

En revanche,, comme les saisons précédentes, il est à regretter **le faible engouement des certains adultes, et notamment de ceux des équipes 1, pour les séances d'entraînement du mardi soir** où on retrouve, hélas, souvent les mêmes (Jean-Pierre, Dominique, Stéphane, Thibaut, Jacques, Florestan et moi), et la fréquentation anecdotique de la séance du vendredi soir. C'est heureusement le contraire pour les jeunes, puisqu'on a pu constater la présence assez régulière de la plupart d'entre eux aux séances d'entraînement dirigé du mardi soir de 18 H 30 à 20 H 00.

Ceci dit, je remercie les quelques membres présents qui ont accepté de prendre un peu sur leur temps pour assister à cette Assemblée Générale, je leur souhaite de bonnes vacances tout en leur rappelant qu'il sera possible de venir s'entraîner en juillet le mardi soir de 19 H 00 à 21 H 00 et je leur donne rendez vous à début septembre pour la nouvelle saison en espérant qu'elle ne sera pas trop entrecoupée comme l'ont été les saisons précédentes.

Point 3 : Rapport financier et fixation du montant des cotisations :

Du **bilan financier** arrêté au 30 juin 2023 présenté par le Président François DUFOUR en présence et avec l'aide du du trésorier Thibaut DESJARDINS , il ressort notamment :

- un **montant total de recettes de 3445,46 €** , en baisse par rapport à la saison précédente ;
- un **montant total de dépenses de 2794,12€** , également en baisse par rapport à la saison précédente ;

- un **résultat financier de la saison bénéficiaire de + 651,34 €.**
- un **montant d'intérêts bancaires générés par le "livret A Associations" de 43,49 € ;**
- un **solde bancaire au 30 juin 2023 de 5626,13 €** se répartissant entre **2364,57 € sur le compte courant, 3206,56 € sur le livret A "Associations", 40 € en espèces (caisse boissons) et 15 € de part sociale ;**
- une **hausse de + 735 € de ce solde bancaire par rapport à celui de fin juin 2022,** qui était de 4891,30 €, la différence **de + 735€ par rapport à ce dernier** correspondant à la somme du résultat de la saison, du montant des intérêts du livret A et du solde de caisse en espèces.

Le Président précise ensuite :

- que les **cotisations des membres** représentent **1944,00 €**, soit 56,5% des recettes cette saison, les **subventions 1494 €**, soit 43,4 % de ces dernières, les **recettes diverses 7,10 €**, soit 0,21% des recettes et les **intérêts bancaires** liés à la part sociale détenue **0,36 €.**
- que les **principales dépenses** sont liées cette saison aux **achats de licences** (pour 1412,50 € , soit 50,55 % du total), aux **affiliations et engagements d'équipes** en FFTT et en AGR (pour 555,80 €, soit 19,9% du total), au paiement de la **cotisation à l'ASCS omnisports** (pour 378,00 €, soit 13,5% du total), aux **frais généraux** (pour 195,62 € , soit 7% du total) au paiement de l'entraîneur des jeunes (pour 120,00 € , soit 4,3 % du total), aux **achats de matériel et équipements divers** (pour 73,70 €, soit environ 2,6% du total).et aux frais financiers de tenue de compte (pour 58,50 €, soit 2,1 % du total).

Il ajoute que le **bilan largement positif de cette saison (soit + 651,34 €)** fait suite à un bilan quasi-nul de + 18 € la saison dernière et à un bilan négatif de - 360 € l'avant dernière saison et est avant tout lié au report d'un certain nombre de subventions et à l'absence d'entraîneur des jeunes à rémunérer cette saison .

Enfin, il conclut en insistant sur le **solde de trésorerie confortable** dont dispose la section, en se montrant **rassurant sur la santé financière de cette dernière** et en garantissant que les **disponibilités financières** (soit 5626 €) **sont largement suffisantes** pour parer aux frais administratifs de début de saison (réaffiliations, réabonnements et engagements d'équipes), dans l'attente des cotisations et subventions à venir.

Suite à la présentation de ce rapport financier, il est abordé le problème du **montant des cotisations pour la prochaine saison** et après prise en compte de divers éléments dont la baisse des cotisations d'un tiers décidée la saison dernière pour compenser la faible activité sportive lors de la saison 2020 - 2021 , il est finalement décidé, sur proposition du Président F. DUFOUR et après discussion avec les membres présents, **d'appliquer des tarifs intermédiaires (donc en légère hausse par rapport à ceux de cette saison) entre les tarifs "normaux" avant l'épidémie de Covid et les tarifs réduits appliqués après cette dernière pour les anciens membres (y compris les jeunes) et de maintenir les tarifs "normaux" pour les nouveaux membres.**

Après vote à main levée, les **tarifs de cotisation pour la saison 2023 - 2024** sont donc adoptés à l'unanimité des membres présents et fixés respectivement :

- **Pour les seniors non cheminots jouant en compétition : 80 € ;**
- **Pour les cheminots et ayant-droit jouant en compétition : 75 € ;**
- **Pour les jeunes, les étudiants et les chômeurs jouant en compétition : 65 € ;**
- **Pour les seniors non cheminots jouant uniquement en loisirs : 55 € ;**
- **Pour les seniors cheminots jouant uniquement en loisirs : 50 € ;**
- **Pour les double-licenciés : 45 € .**

Enfin, le Président invite les membres présents à s'acquitter, dès que possible, de cette cotisation de façon à pouvoir repartir en septembre sur des bases financières solides.

Point 4 : Rapport des vérificateurs aux comptes :

Stéphane PANNEKOUCKE et Sébastien BRICQ élus à cette fonction lors de la dernière A.G, indiquent qu'il ont effectué, ce jour, ledit contrôle des comptes en présence du Président François DUFOUR et du Trésorier en titre Thibaut DESJARDINS et en présentent les **principales conclusions**. De leur rapport, il ressort qu'il ont pu procéder aux sondages et vérifications nécessaires et contrôler les pièces justificatives, qu'il ont pu constater que ces dernières étaient **toutes présentes, bien classées et conformes aux écritures** et qu'ils ont eu des réponses claires et satisfaisantes aux questions qu'ils ont posé. Ils n'ont **pas de remarques particulières à faire sur les comptes, ces derniers leur étant en effet apparus sincères et bien tenus et proposent donc à l'Assemblée Générale de donner quitus au Trésorier et au Président** pour leur bonne et saine gestion financière.

Point 5 : Vote d'approbation du bilan financier :

Suite au rapport des vérificateurs aux comptes et au vu des résultats présentés par le Président et le Trésorier, il est procédé à un **vote à main levée**, d'où il ressort que le **bilan financier de la saison 2022 - 2023 est approuvé à une large majorité des membres présents moins une abstention**.

Point 6 : Nomination des vérificateurs aux comptes pour la saison 2023 - 2024 :

Stéphane PANNEKOUCKE et Sébastien BRICQ étant à nouveau candidats pour exercer cette fonction, ils sont, faute d'autres candidatures, **réélus comme vérificateurs aux comptes pour la saison 2023 - 2024**.

7 : Décharge et renouvellement du Comité de section, du Bureau et des délégués de la section auprès de l'ASCS omnisports :

+ **COMITÉ DE SECTION** (5 membres au moins selon les statuts de l'ASCS) :

- Sont démissionnaires ou à remplacer : néant.
- Sont candidats pour faire partie du comité de section ::néant
- Sont donc **élus ou réélus au comité de section pour la saison 2023 - 2024** :
 - > François. DUFOUR, Thibaut DESJARDINS, Sébastien BRICQ, Stéphane PANNEKOUCKE, Dominique SIMOES et Yoël DANAN.

+ **BUREAU DE LA SECTION** (3 membres selon les statuts de l'ASCS) :

- membre démissionnaire ou à remplacer : néant.
- candidats pour faire partie du bureau :néant.
- sont donc réélus et **membres du bureau pour la saison 2023 - 2024** :
 - > François DUFOUR en tant que Président et correspondant général.
 - > Sébastien BRICQ en tant que Secrétaire.
 - > Thibaut DESJARDINS en tant que Trésorier.

+ **DÉLÈGUES** pour représenter la section à l'A.G annuelle de l'ASCS omnisports (3 membres selon les statuts de l'ASCS) :

- délégués élus démissionnaires ou à remplacer : Stéphane Pannekoucke
- candidats déclarés à ce poste : Dominique SIMOES et patrick ACKER.
- sont réélus en tant que **délégués de la section pour la saison 2023 -2024** :
 - > François DUFOUR en tant que titulaire.
 - > Thibaut DESJARDINS en tant que titulaire.
 - > SIMOES Dominique en tant que titulaire.
 - > Patrick ACKER en tant que remplaçant.

point 8 : bilan d'activité de la section pour la saison 2022- 2023 :

1) composition de la section :

+ **effectif total :**

32 membres, , soit -7 / à la saison précédente et -1 / avant - dernière saison.

+ **ventilation de l'effectif :**

- 32 masculins et 0 féminines ;
- 13 vétérans, 04 seniors et 15 jeunes de moins de 16 ans ;
- 1 cheminot en activité, 1 ayant-droit et 30 non cheminots ;
- 21 compétiteurs et 11 non compétiteurs (4 seniors loisirs et 7 jeunes) ;
- 32 licenciés en FFFT et 18 licenciés en AGR ;

+ **principales évolutions constatées par rapport à la saison précédente :**

- baisse de l'effectif total (- 7), ainsi que du nombre de compétiteurs (- 2) ;
- Légère baisse du nombre de jeunes (- 4), représentant 47 % de l'effectif total ;
- Légère baisse du nombre de seniors de 18 à 40 ans (- 3) ;
- plus de féminines et toujours aussi peu de cheminots et ayant-droits (2);
- relative stabilité du nombre de vétérans.
- **effectif globalement en baisse et revenu au niveau d' il y a 2 ans pendant l'épidémie de Covid .**

2) encadrement technique disponible :

- **aucun arbitre ou juge-arbitre diplômé ;**
- **aucun entraîneur breveté ou animateur technique de club actif**, mais seulement quelques assistants entraîneurs bénévoles pour les jeunes ;
- **contrairement aux années antérieures, pas d'entraîneur extérieur** pour les jeunes le mardi de 18 H 30 à 20 H 00 (celui qui était prévu s'est désisté début septembre) ;
- **situation toujours aussi peu satisfaisante** au niveau encadrement pour une section sportive et **nouvelles vocations d'arbitres, de juges - arbitres et d'entraîneurs souhaitables** la saison prochaine .

3) engagements et résultats en championnat par équipes :

Au total 08 équipes engagées (- 1 / saison précédente), dont :

- 4 équipes seniors et 4 équipes de jeunes ;
- 4 équipes en FFTT (2 équipes seniors, 1 équipe cadet et 1 équipe minimes) ;
- 4 équipes en AGR (2 équipes seniors, 1 équipe cadets et 1 équipe benjamins) ;

+ résultats de ces différentes équipes :

- **équipe 1 LGETT : 2^{ème}** en première phase et en deuxième phase en GE 5 et **promue en GE 4 la saison prochaine ;**
- **équipe 2 LGETT : 7^{ème}** en première et **6^{ème}** en deuxième en GE 6 et **en principe rétrogradée de GE 6 en GE 7 la saison prochaine ;**
- **équipe 1 d'Entente AGR avec Lingolsheim : 1^{ère} en Honneur départemental et promue en Promotion d'Excellence la saison prochaine après avoir gagné la demi-finale et perdu en finale départementale pour l'obtention du titre.**
- **équipe 2 AGR : 2^{ème} sur 8 en Division 1 secteur et maintenue à ce niveau de compétition** la saison prochaine avec éventuellement une petite chance d'être repêchée en Promotion d'Honneur en cas de montée supplémentaire après avoir gagné le match de barrage contre l'autre équipe 2^{ème} de poule;
- **équipe cadets FFTT : 9^{ème}** sur 18 au niveau départemental à l'issue des 4 tours.
- **équipe minimes FFTT : 10^{ème}** sur 15 au niveau départemental après les 4 tours .
- **équipe cadets AGR: 2^{ème}** sur 12 au niveau du championnat secteur.
- **équipe benjamins AGR : 5^{ème} sur 9** au niveau du championnat secteur.

En définitive, **bilan positif en seniors AGR** puisque l'équipe 1 termine première et accède au niveau supérieur et l'équipe 2 termine deuxième et **mitigé en seniors LGETT** puisque l'équipe 1 termine deuxième et accède au niveau supérieur et l'équipe 2, bien que 6^{ème}, est rétrogradée au niveau inférieur. **Bilan très moyen et plutôt décevant en jeunes en LGETT comme en AGR** malgré la présence de quelques bons éléments chez les plus âgés comme chez les plus jeunes

4) engagements et résultats en coupes :

3 équipes engagées cette saison en AGR : 1 en coupe du secteur 3 (senior + jeune) , 1 en coupe jeune cadets - minimes et 1 en coupe jeunes benjamins-poussins. En revanche, contrairement à l'année précédente aucune équipe engagée cette saison en coupe d'Alsace FFTT.

3 titres obtenus en coupe du secteur 3 AGR (senior + jeune) par Yoël DANAN et Hillel PARDO, en coupe du secteur cadets-minimes par Yoël LISSERMAN et Martin BRUN-HAURIT et en coupe du secteur benjamins-poussins par Eythan LEWIN et Alon LAUFER, mais il est vrai qu'il y avait peu d'équipes engagées et que l'opposition était assez faible sauf peut-être en coupe senior + jeune.

5) engagements et résultats en compétitions individuelles :

+ critérium fédéral FFTT: aucun engagé cette saison, aussi bien en seniors qu'en jeunes.

+ championnats du Bas-Rhin FFTT : aucun engagé cette saison.

+ **championnats d'Alsace FFTT, finales départementales et régionales par classement FFTT** : aucun qualifié cette saison.

+ **individuels vétérans LGETT** : un engagé, Yoël DANAN, qui n'obtient pas de résultat particulier.

+ **TOP départemental de détection FFTT** : 2 engagés cette saison (PIERRON Alexis et PIERRON JOCELYN) qui obtiennent **d'assez bons résultats** (respectivement 18^{ème} sur 39 en benjamins et 4^{ème} sur 14 en poussins).

+ **Individuels A.G.R du secteur de Strasbourg** :

7 engagés cette saison (1 senior et 6 jeunes) et **meilleurs résultats obtenus en jeunes** par :

- **PARDO Hillel : vainqueur en simples minimes.**
- **PARDO Hillel et LISSERMAN Yoël : vainqueurs du doubles jeunes**
- **LISSERMAN Yoël : finaliste en simples minimes**
- **LEWIN Lior : finaliste en simples benjamins.**
- BRUN - HAURIT Martin ; 3^{ème} en simples cadets
- LEWIN Eytan : 5^{ème} en simples benjamins.
- LAUFER Alon : 6^{ème} en simples benjamins.

+ **individuels départementaux A.G.R** :

4 **qualifiés** (2 minimes et 2 benjamins) dont 2 ayant fait forfait pour des raisons diverses et **seul résultat marquant obtenu : la 4^{ème} place de PARDO Hillel en minimes.**

+ **Individuels régionaux FSCF - AGR** : 2 qualifiés en minimes , LISSERMAN Yoël et PARDO Hillel, qui n'obtiennent pas de résultats marquants (tous deux ayant perdu en poule préliminaire).

+ **Individuels départementaux vétérans AGR** : aucun engagé cette saison.

+ **Fédéraux FSCF à Saint- Etienne** : aucun engagé cette saison.

+ **TOP 12 seniors de Division 1 du secteur AGR de Strasbourg** :

aucun qualifié d'office, mais 2 participants repêchés : **Stéphane PANNEKOUCKE et Florestan LE NADAN** qui terminent respectivement 8^{ème} et 4^{ème} .

+ **TOP 16 jeunes du secteur AGR de Strasbourg** : 5 qualifiés (1 cadet, 2 minimes et 3 benjamins) et meilleurs résultats obtenus par :

- **LISSERMAN Yoël vainqueur en minimes.**
- LEWIN Lior : 4^{ème} en benjamins

6) principales manifestations organisées au Hall Wilson :

- trois tours de championnat jeunes par équipes AGR le dimanche matin. .
- finales par équipes secteur de Division 1 le mardi 30 mai.
- TOP 16 jeunes AGR dans les catégories cadets et minimes le 11 juin

Point 9 : rapport du responsable de l'entraînement des jeunes :

Effectif total de 15 jeunes âgés de 7 à 15 ans dont **15 garçons et 0 filles** cette saison, soit - 4 par rapport à la saison précédente et + 2 par rapport à l'avant dernière saison.

Présence assez régulière de ces jeunes (de 12 à 14 par séance) **à l'entraînement dirigé du mardi soir**, encadré par des bénévoles en l'absence d'entraîneur diplômé rémunéré par le club cette saison (celui sollicité à l'intersaison ayant renoncé pour des raisons personnelles).

Outre F. DUFOUR présent à chaque séance, participation de Stéphane PANNEKOUCKE, Thibaut DESJARDINS, Sébastien BRICQ et Yoël DANAN à ces séances d'entraînement des jeunes dans le cadre du roulement pré-établi.

Pas de gros problèmes de discipline rencontrés cette saison à quelques rares exceptions près et heureusement plus de cohabitation pénible avec la section trampoline.

Participation de 7 de ces jeunes aux compétitions par équipes FFFT et AGR réservées aux jeunes et aux compétitions individuelles AGR .

Problèmes récurrents d'absentéisme aux compétitions par équipes du dimanche matin et à certaines compétitions individuelles pour des raisons très diverses, ce qui a abouti à quelques forfaits et à des matchs à 2 joueurs au lieu de 3 normalement.

Participation de quelques jeunes aux divers stages organisés à leur intention cette année dans divers clubs des environs (notamment Pierron Jocelyn et Alexis, CHARBIT Elia et BOTBOL Aviel), et de deux d'entre eux (Pierron Alexis et Jocelyn) aux 4 séances de tournois loisirs organisés le samedi matin par le Comité départemental du Bas-Rhin.

Plusieurs jeunes classés en AGR à l'issue de la saison (Nathan SEBBAN classé 85 et LISSERMAN Yoël, PARDO Hillel et LEWIN Lior, tous classés 90).

Egalement progression en points de certains de ces jeunes en LGETT comme notamment PARDO Hillel et LEWIN Eythan (environ 515 points chacun).

Quelques autres jeunes prometteurs ayant bien progressé cette saison comme surtout **PIERRON Jocelyn né en 2015**, mais aussi **PIERRON Alexis né en 2012**, **LAUFER Alon né en 2011** et **LEWIN Lior et Eythan** nés en 2011.

Retour probable et en tout cas espéré de la plupart de ces jeunes la saison prochaine, mais incertitude en ce qui concerne les plus âgés en raison de leurs études **et de quelques plus jeunes inscrits dans une école privée** et ayant donc des cours le dimanche matin les empêchant de participer aux compétitions par équipes.

Incertain en ce qui concerne la suite donnée par le Comité Départemental du Bas-Rhin à la demande de mise à disposition d'un nouvel entraîneur professionnel la saison prochaine (demande effectuée début juin sans réponse pour l'instant).

Point 10 : préparation de la saison 2023 - 2024 :

1) bilan des départs et arrivées :

Arrêts ou départs probables : Stéphane PANNEKOUCKE en LGETT uniquement (mutation à Strasbourg Eurométropole pour pouvoir bénéficier d'un entraînement dirigé).

Arrivées prévues ou reprises d'activité : Patrick ACKER en LGETT déjà licencié en AGR à Lingolsheim + probablement quelques joueurs loisirs et quelques nouveaux jeunes)..

2) engagements d'équipes pour la saison 2023 - 2024 :

En fonction de l'effectif de compétiteurs a priori disponible la saison prochaine et après discussion entre les membres présents il est finalement décidé d'engager les équipes suivantes :

- **équipe 1 FFTT** à 4 joueurs évoluant en GE 4 à domicile le vendredi soir.
- **équipe 2 FFTT** à 4 joueurs évoluant en GE 6 à domicile le mardi soir.
- **équipe 1 AGR d'Entente avec Lingolsheim** à 6 joueurs (dont 3 du club) évoluant en Honneur départemental le mercredi soir à Lingolsheim.
- **équipe 2 AGR** à 4 joueurs évoluant en Promotion d'Honneur à domicile le mardi soir.
- **deux équipes de jeunes en FFTT** dans les catégories cadets et minimes.
- **deux équipes de jeunes en AGR** dans les catégories cadets et benjamins.

3) composition des équipes pour la saison à venir :

Étant donné le faible nombre de membres présents et en raison de l'arrivée possible de nouveaux joueurs pendant l'intersaison et des incertitudes sur l'effectif de compétiteurs effectivement disponible en début de saison, ce point est remis à la réunion de rentrée fixée au **mardi 05 septembre à 20 H 15 au Hall Wilson**.

4) volontaires pour être capitaines d'équipes :

- François DUFOUR pour l'équipe 1 FFTT.
- Thibaut DESJARDINS pour l'équipe 2 FFTT.
- François DUFOUR pour l'équipe 1 AGR d'Entente avec Lingolsheim.
- Stéphane PANNEKOUCKE pour l'équipe 2 AGR.
- François DUFOUR pour les équipes de jeunes

5) engagements en coupes :

Sont **candidats pour participer à cette compétition** :

- Yoël DANAN , Patrick ACKER et Christophe SAUTY en coupes FFTT ;
- Dominique SIMOES, Jean-Pierre HAHN et éventuellement Yoël DANAN (à condition de trouver un partenaire.) en coupe du secteur 2 AGR (80 à NC).

6) inscriptions au Critérium Fédéral FFTT :

A priori Patrick ACKER et Thibaut DESJARDINS (à confirmer début septembre).

7) Inscriptions à stages de perfectionnement technique :

A priori néant.

8) Inscriptions à stages d'arbitrage ou d'entraîneur :

A priori néant.

9) Volontaires pour participer à l'entraînement des jeunes le mardi soir si pas d'entraîneur extérieur :

Sébastien BRICQ, Yoël DANAN, Thibaut DESJARDINS et Patrick ACKER.

10) Volontaires pour encadrer les jeunes lors de leurs matchs le dimanche matin :

François. DUFOUR, Yoël DANAN (lorsque son emploi du temps le permet)

11) volontaires pour venir s'entraîner et ouvrir et fermer la salle le vendredi soir :

Thibaut DESJARDINS et Stéphane PANNEKOUCKE.

12) volontaires pour s'occuper et alimenter le site internet de la section :

Sébastien BRICQ.

Point 11 : divers :

1) informations administratives et réglementaires :

> En AGR, **le championnat de Promotion d'Honneur se jouera comme la saison précédente par équipes de 4 joueurs avec arrêt des matchs à 14** au lieu de 18 et **le championnat de Division 1 par équipes de 3 joueurs** au lieu de 4 joueurs comme auparavant.

> En AGR encore, **le brûlage des joueurs interviendra seulement après 3 matchs dans une ou des équipes supérieures** au lieu de 2 matchs comme c'était le cas auparavant. Pour un joueur donné, il convient toutefois de tenir compte de tous les matchs joués dans des équipes supérieures et non uniquement dans celle située dans la division immédiatement supérieure à son équipe d'origine.

> En AGR toujours, à partir de la saison prochaine, **modification des règles de report de matchs** afin d'éviter d'éventuels litiges : dorénavant, les demandes de report seront à faire par écrit (mail ou S.M.S) au club adverse 48 H avant la date prévue de la rencontre, à signaler au responsable de saisie avec l'accord écrit des deux clubs au plus tard le jour de la rencontre prévu au calendrier et la date fixée pour le report au plus tard 8 jours après à ce même responsable de saisie en tenant compte du délai de J + 3 fixé par le règlement général. En cas d'absence d'accord sur le report ou sur une date entre les deux clubs, c'est la Commission de secteur qui fixera une date et un lieu pour la rencontre.

> **Eviter les certificats médicaux et les auto-questionnaires de santé datés et signés d'avant le 01 juillet** pour des raisons administratives (non validation).

> **Reprise du championnat AGR** prévue la semaine du 11 au 16 septembre 2023 et **reprise du championnat FFTT** dans la semaine du 18 au 23 septembre 2023. .

> Dans les deux championnats, impossibilité de jouer si licences non déposées et non validées auparavant, d'où **nécessité de respecter le délai du 05 septembre pour la remise des formulaires de réinscription FFTT et AGR et des certificats médicaux ou auto-questionnaires de santé.**

> **Individuels secteur AGR** soit le dimanche 12 novembre, soit le dimanche 26 novembre 2023 et **individuels départementaux** le dimanche 17 décembre 2023.

2) acquisitions de matériel à prévoir :

> **achat d'une "planche de rebond" pour l'entraînement proposé par Florestan LE NADAN** qui propose de s'en occuper.

> voir aussi si possible de **remplacer les filets de certaines tables Cornilleau** et notamment des plus vieilles d'entre elles qui ont tendance à être distendus (François DUFOUR propose de se renseigner à ce sujet auprès de l'entreprise).

3) informations diverses :

> **Horaires d'été** : en juillet et août, les séances d'entraînement du **mardi soir** sont maintenues, mais **fixées de 19 H 00 à 21 H 00** de façon à regrouper jeunes et moins jeunes. En revanche, étant donné la très faible fréquentation constatée ces dernières années et pendant la saison, **celles du vendredi soir sont supprimées.**

Eurominichamps réservé aux jeunes de moins de 13 ans et regroupant les meilleurs jeunes des pays de l'Union Européenne plus quelques jeunes japonais invités **le week-end des 26 et 27 août au Gymnase Nelson Mandela à Schiltigheim.**

> **Réunion préparatoire de début de saison pour régler les problèmes administratifs et financiers** (remise des formulaires de réinscription FFTT et AGR et des certificats médicaux ou auto-questionnaires de santé FFTT et AGR, paiement des cotisations, formation définitive des équipes, désignation des capitaines d'équipes, distribution des calendriers confirmation des engagements en coupes et en individuels, etc...) fixée **au mardi 05 septembre 2023 à 20 H 15 au Hall Wilson.**

> **Reprise normale de l'entraînement le mardi 05 septembre 2023 à 18 H 15 pour les jeunes et à 20 H 15 pour les adultes.**

> **Possible recours**, comme les saisons précédentes sauf la dernière, **à un entraîneur rémunéré pour les séances d'entraînement des jeunes du mardi soir**, une demande en ce sens ayant déjà été effectuée auprès des instances compétentes sans réponse de leur part pour l'instant. A défaut, il faudra réactiver le roulement entre plusieurs membres établi la saison passée.

> Solution à trouver en interne pour **redynamiser la séance d'entraînement du vendredi soir**, délaissée depuis plusieurs années.

> **pour l'AGR**, calendriers, composition des équipes, résultats, classements des équipes et résultats individuels des joueurs consultables sur le site internet : www.agrtt67.fr ;

> **Résultats et classements du championnat FFTT** consultables à la rubrique "compétitions" sur le **site Internet de la F.F.T.T** : www.fftt.com.

> **Adresse du site internet de la section** : www.ttascs.fr.

> **Adresse du site Internet du club omnisports** : ascs.euclide.org.

Point 12 : vœux et suggestions des membres :

Proposition de Patrick ACKER d'organiser un tournoi interne associant adultes et jeunes la première semaine de janvier (donc pendant les vacances scolaires et juste avant la reprise des différents championnats).

Point 13 : remise des coupes, diplômes et récompenses diverses :

Sans objet car les coupes et récompenses ont déjà été distribuées à la fin des compétitions correspondantes. Le Président François DUFOUR en profite toutefois pour féliciter et rappeler les bons résultats obtenus par :

- **Yoël DANAN et Hillel PARDO pour leur victoire en coupe du secteur 3 AGR (adulte + jeune) ;**
- **Yoël LISSERMAN et Martin BRUN-HAURIT pour leur victoire en coupe du secteur AGR cadets - minimes ;**
- **Lior LEWIN et Alon LAUFER pour leur victoire en coupe du secteur AGR benjamins - poussins ;**
- **Hillel PARDO pour sa victoire en minimes aux individuels du secteur AGR de Strasbourg et pour sa quatrième place aux individuels départementaux AGR ;**
- **Yoël LISSERMAN et Hillel PARDO pour leur victoire en doubles jeunes aux individuels du secteur AGR de Strasbourg ;**
- **Lior LEWIN pour sa place de finaliste en benjamins aux individuels du secteur AGR de Strasbourg ;**
- **Yoël LISSERMAN pour sa place de finaliste en minimes aux individuels du secteur AGR de Strasbourg et pour sa victoire aux TOP 12 minimes du secteur AGR de Strasbourg ;**
- **Jocelyn PIERRON pour sa quatrième place en poussins au top départemental de détection FFTT.**

Clôture de l'Assemblée Générale :

L'ordre du jour étant épuisé, **le Président François DUFOUR clôt l'Assemblée Générale 2022 - 2023 de la section tennis de table à 21 H 50** après avoir remercié les quelques membres présents, leur avoir souhaité de bonnes vacances et leur avoir donné rendez-vous début septembre pour une nouvelle saison 2023 -2024 qui s'annonce plus difficile que la précédente en raison de la montée ou du repêchage de plusieurs équipes, en espérant qu'elle se déroulera dans de bonnes conditions et apportera quand même quelques satisfactions sur le plan sportif.

compte-rendu rédigé en octobre 2023
par le secrétaire Sébastien BRICQ

lu, contrôlé et approuvé par
le Président François DUFOUR